Définition: langage interprété
(deux définitions possibles)

1. Un langage pouvant être implémenté par un interprète

2. Un langage forcement implémenté par un interprète

Si 1, alors tous les langages sont interprétés. Si 2, alors aucun langage n' est interprété.

Alors, "langage interprété" n'a pas de sens.